



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 mai 2023

Le quatre mai deux mil vingt-trois, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BAUD, régulièrement convoqué le jeudi vingt-sept avril deux mil vingt-trois, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Pascale GILLET, Maire de BAUD.

Etaient présents : Mme Pascale GILLET, M. Philippe ROBINO, Mme Martine LE LOIRE, M. Eugène LE PEIH, M. Laurent HAMON, Mme Catherine CADORET, M. Patrick GRIGNON, Mme Nelly LE HEN, Mme Marie-José LE GUENNEC, Mme Marie-Yvonne ALLANO, M. Philippe LE VESSIER, Mme Elodie AUGUY, M. Maxime PASCO, Mme Magali ROBIC, Mme Séverine LE SAGER, M. Anthony LE HIR, Mme Maëlle L'HINGUERAT, M. Patrice LE PADELLEC, Mme Patricia LE DIAGON, M. Thierry LUCAS Mme Nelly FOURQUET, Mme Sophie LE PALLEC, M. Gwénolé JAOUEN, Mme Emmanuelle BOURET, Mme Magali LOT.

Absents : Mme Isabelle BOHELAY, M. Yvon LE CLAINCHE, M. Franck TRULIN, M. Anthony LUCAS

Procuration : Mme Isabelle BOHELAY à M. Philippe ROBINO
M. Yvon LE CLAINCHE à Mme Pascale GILLET
M. Franck TRULIN à Mme Martine LE LOIRE
M. Anthony LUCAS à Mme Catherine CADORET

Secrétaire de séance : M. Anthony LE HIR

Objet: Signature du contrat de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement du centre-ville.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre du projet d'un nouvel aménagement du centre-ville, il convient de désigner une équipe pluridisciplinaire composée d'un architecte-urbaniste, d'un paysagiste et d'un bureau d'étude VRD afin de définir des propositions d'aménagement urbain et paysager et de suivre ensuite la réalisation des travaux.

Pour ce faire, un appel d'offres a été lancé avec une parution au Ouest France le 15 février 2023 et une date limite de remise des offres au 22 mars 2023 : 9 offres ont été reçus et 2 offres ont été jugées non conformes car incomplète au niveau du prix.

Suite à l'analyse des offres et une audition de 4 candidats, le groupement constitué par le cabinet AGAP / SERVICAD / DL CONSULTANT a obtenu la meilleure note et il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre pour un montant total de 178 980 € HT.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

Valide le choix du groupement AGAP / SERVICAD / DL CONSULTANT pour la réalisation et le suivi des travaux d'aménagement du centre-ville.

Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer le contrat de maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement du centre-ville pour un montant total de 178 980 € HT, ainsi que tous documents relatifs à ce contrat.

**Pour extrait certifié conforme
Le Maire,**

Le Maire,



Pascale GILLET